



---

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme  
Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)

Clermont-Ferrand, le 7 mars 2016

## **Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Votre [visite dans le département du Puy-de-Dôme](#) aujourd'hui 7 mars, devrait nous réjouir puisqu'elle semble signifier de votre part l'intérêt que vous portez à ce qui se joue loin des ministères. C'est l'occasion pour les acteurs de terrain que nous sommes de vous rencontrer, de faire part des difficultés qui pèsent dans la vie des équipes éducatives. Nous regrettons d'ailleurs que vous n'ayez pas profité de ce moment pour rencontrer les organisations syndicales qui auraient pu vous éclairer sur l'état des lieux de la situation dans l'académie.

Les enseignants attendent plus que de l'empathie ou un simple rendez-vous médiatique ! En effet, les inquiétudes et le découragement sont présents dans nos écoles.

Dans son entretien télévisé du 11 Février, le Président de la République s'est donné trois priorités « la sécurité, l'emploi et l'écologie ». Où sont les engagements de 2012 pour l'Education et la jeunesse ? Même si le budget de l'Education reste le premier, même si des postes ont été créés, les besoins sont tels que les progrès annoncés sont loin d'être visibles sur le terrain. Pour nous, la refondation de l'école est en panne !

Dans le Puy-de-Dôme,

- 23 écoles maternelles ont encore des effectifs de plus de 25 élèves par classe,
- 40 écoles élémentaires ont une moyenne supérieure à 25 élèves par classe
- des RASED sont incomplets, 6 postes de rééducateurs sont vacants.

Il est nécessaire de reconstituer le vivier des postes E et G d'avant 2009. Le nombre de départs en formation dans d'autres centres que Clermont-Ferrand est insuffisant. L'argument de l'administration étant l'impossibilité de rembourser les stagiaires de leurs frais de déplacement et de leur hébergement.

Nous comptons un psychologue pour 1 800 élèves et aucun départ en formation DEPS n'est prévu pour l'année scolaire prochaine. L'enveloppe des frais de déplacement de ces personnels est insuffisante.

7 directeurs de SEGPA sur 11 ne possèdent pas le diplôme et font donc fonction. 25% des postes spécialisés sont occupés par des enseignants sans CAPA-SH.

Même si la Direction académique du Puy de Dôme a fait le choix de développer le dispositif

« Plus de maîtres que de classes » dans les REP+ puis, cette année, dans les REP, cela représente moins de 20 postes de ce dispositif pour 500 écoles.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la formation continue est réduite à peau de chagrin. Pour la maternelle, par exemple, alors que s'appliquent depuis la rentrée les nouveaux programmes, seules 20 places pour plus de 100 demandes ont été prévues. La formation initiale se fait en soumettant à un rythme épuisant des professeurs stagiaires (FSE) chargés à mi-temps de la responsabilité d'une classe et le la validation d'un master 2, pour bon nombre d'entre eux. Les moyens donnés à l'ESPE pour adapter la formation aux différents profils des FSE sont notoirement insuffisants. Enfin, l'accueil des FSE dans les écoles implique pour les directeurs qui doivent les accueillir, les accompagner et quelquefois les soutenir, une charge de travail conséquente pour laquelle ils ne se sentent ni consultés ni reconnus.

Le temps de travail explose et la rémunération, une des plus faible de l'OCDE, n'est pas à la hauteur de l'engagement de chacun. Alors que la question de la revalorisation des salaires est toujours sur la table, l'augmentation de l'ISAE, reste toujours sans réponse. Pour les enseignants du premier degré, la priorité au primaire relève plus du mythe que de la réalité, dans leur quotidien.

Les enseignants ont à cœur de faire réussir tous les élèves mais le sentiment d'un « travail empêché » s'installe. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à entendre la profession qui demande une mise à disposition des 108h, une formation continue renouvelée et inscrite sur le temps de classe, des moyens spécifiques pour la prise en charge du handicap, pour l'aide aux élèves en difficulté et une refonte de la réforme des rythmes scolaires qui génère toujours des insatisfactions.

Enfin, les missions de l'école depuis quelques années et notamment depuis la loi 2005, se sont profondément complexifiées mettant à jour la nécessité de créer de nouveaux métiers. Il est indispensable de reconnaître les Assistants d'Education (AE) et les Accompagnants aux Elèves en Situation de Handicap (AESH) en créant de véritables emplois statutaires qui tiennent compte des spécificités et des contraintes en cours dans l'Education Nationale. Les contrats à temps partiels en cours précarisent les personnels et sont un très mauvais signal envoyé au principe de l'inclusion scolaire et à la priorité à la jeunesse.

Vous connaissez, Madame La Ministre, notre attachement au service public d'éducation. Si nous voulons que notre école progresse et favorise l'épanouissement de tous les enfants, il faut des transformations ambitieuses de nos conditions d'exercice du métier et l'amélioration de nos conditions de travail.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de notre considération.

Pour le bureau départemental du SNUipp-FSU 63,  
les co-secrétaires,

Joëlle MASSON  
Régine DUMAS